

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel, tenue le 25 avril 2023, à 18 h 30, en mode hybride; conférence web et présentiel au marché des arts Desjardins à Sorel-Tracy.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Le président de la Caisse, M. Gaétan Dutremble, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par M. Pierre Desgranges, directeur général, M. Sylvio Bouchard, vice-président du conseil d'administration, M. Bertrand Péloquin, président du comité de mise en candidature. Une équipe de soutien est aussi présente pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Le président déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

M. Pierre Desgranges donne quelques informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions. Il rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Mme Amélie Salvas et Mme Véronique Meunier soient nommées scrutatrices. La proposition est unanimement adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Desgranges procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse du 4 avril 2022 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse.

Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture du procès-verbal.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse du 4 avril 2022.

3. Retour sur l'année 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

Le président, M. Gaétan Dutremble, présente les autres membres du conseil d'administration de la Caisse :

M. Sylvio Bouchard, vice-président

Mme Cindy Tellier, secrétaire

M. André Beaufort

Mme Sophie Chevalier

M. Bernard Choquette

M. Denis Cossette

Mme Caroline Gagnon

M. Stacy Généreux

M. Bertrand Péloquin

Mme Maude Péloquin

Mme Josée Plamondon

Mme Sophie Poirier

M. Claude Pothier

Il fait ensuite la lecture du rapport du conseil d'administration qui traite des principales réalisations de la dernière année et des orientations de la Caisse.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président, M. Gaétan Dutremble, informe les membres que :

1. Le conseil n'a constaté aucune situation de conflit d'intérêts.
2. Le conseil n'a constaté aucune dérogation à la règle de déontologie relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée ni aucune dérogation aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.
3. La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code, en respectant les conditions prévues à cet effet. La Caisse a octroyé dix contrats, pour un total de 27 517,23 \$. Ces contrats ont été conclus dans le respect des règles déontologiques.

3.3. Rapport financier

Présentation d'une capsule vidéo faisant état des principaux éléments qui se dégagent des états financiers de la Caisse au 31 décembre 2022.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Présentation d'une capsule vidéo faisant état des sommes investies en 2022 afin de soutenir des projets et initiatives du milieu autant par les dons et commandites que le Fonds d'aide au développement du milieu; un engagement totalisant 421 300 \$, soit 203 300 \$ en commandites et en dons, et 218 000 \$ par l'entremise du Fonds d'aide au développement du milieu.

Présentation du solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2022.

Fonds d'aide au développement du milieu		
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)		1 038 k\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA		250 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice		
Montant distribué	218 k\$	
Récupération d'impôt	(58) k\$	(160) k\$
Solde au 31 décembre 2022		1 128 k\$

4. Période de questions

Les membres sont invités à poser leurs questions; en salle, en se présentant au micro et à distance, en s'exprimant à l'aide de la boîte de dialogue.

Un membre souligne son appréciation du bon travail de Monsieur Patrick Paul à l'accueil du centre du boulevard Poliquin.

Un membre s'interroge sur l'évolution de la technologie versus le service aux membres.

Le directeur général répond à la question.

Le directeur général profite de sa présence en salle pour féliciter Monsieur Jacques Dupuis, lauréat du Prix Hommage bénévolat Québec reçu à l'Assemblée nationale le 18 avril dernier, à Québec.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Présentation d'une capsule vidéo qui explique cet élément distinctif de notre coopérative qu'est le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

M. Pierre Desgranges, directeur général, précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est estimé le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté et est totalement conforme aux encadrements applicables.

Il présente la recommandation du conseil d'administration.

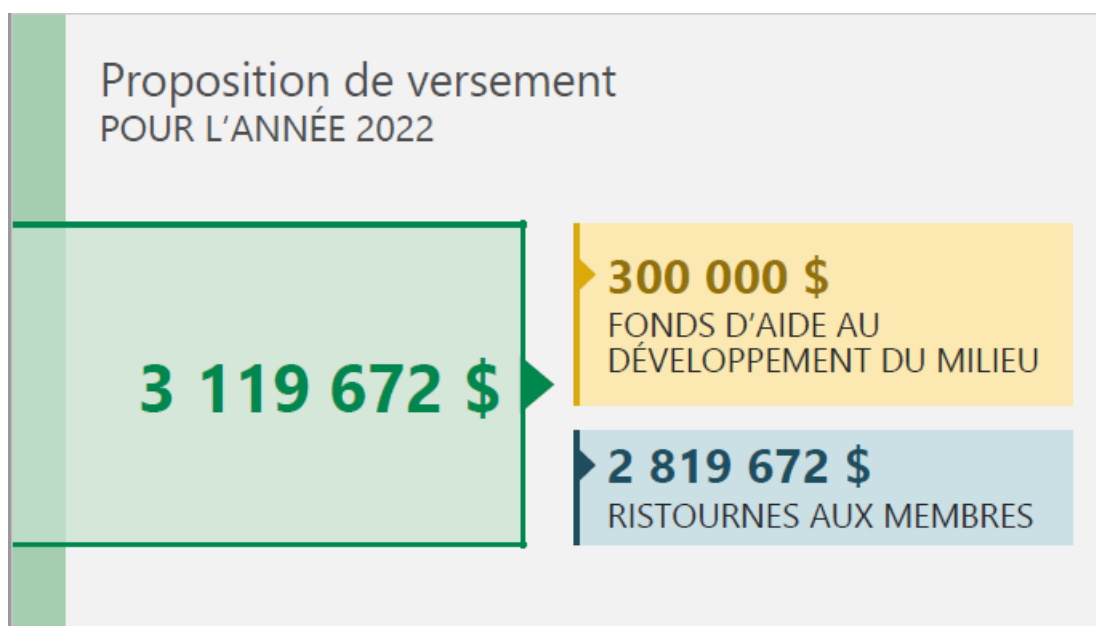
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	8 991 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	69 276 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	160 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	10 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	78 437 k\$
	Affectation au FADM	(300) k\$
	Affectation à la RRE	(12 838) k\$
	Affectation à la réserve générale	(65 299) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

¹ Inclut 2 841 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

² Net d'impôt

[FADM] Fonds d'aide au développement du milieu

[RRE] Réserve pour ristournes éventuelles



Proposition sur la répartition des excédents annuels			
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			436 k\$
Épargne et placements			449 k\$
Fonds		0,60 \$	161 k\$
Prêts et marges de crédit			703 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$/1 000 \$ de prime		343 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		192 k\$
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		498 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		39 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			2 821 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.
 ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
 ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la proposition du conseil d'administration pour le partage des excédents annuels et du versement de la ristourne.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et du versement de la ristourne sera soumise au vote en différé.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, Gaétan Dutremble agit comme président d'élection.

Étant donné que la secrétaire est une personne candidate, le secrétaire adjoint Lyne Massé agit comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

La démarche du profil collectif enrichi est présentée et le président du comité de Mise en candidature, M. Bertrand Péloquin, fait part du rapport du comité.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur sont nommées :

Pour le groupe A :

Daniel Bérubé
Denis Cossette
Jean-François Côté
Martin Emond
Sika Gautier Adomon
Cindy Tellier
Pierre Tremblay

Pour le groupe B :

Sophie Poirier

Pour le groupe C :

Sylvio Bouchard
Benoit Jacques

Les personnes candidates se présentent à tour de rôle (un maximum de 2 minutes est alloué à chaque personne).

5.2.4. Élection par acclamation (groupe B)

Considérant que le nombre de candidatures reçues pour le groupe B est égal au nombre de postes à combler au conseil d'administration, le président d'élection déclare élue en tant que membre du conseil d'administration, Madame Sophie Poirier.

5.2.5. Élection par votation (groupes A et C, vote en différé)

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours pour les groupes suivants : A et C

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE

M. Pierre Desgranges présente les modalités entourant le vote.

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation est ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 29 avril 2023, à 23 h 59.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

M. Pierre Desgranges donne des précisions sur l'annonce des résultats du vote.

Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Si toutefois il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président, M. Gaétan Dutremble, remercie les gens présents pour leur participation à cette assemblée générale annuelle. M. Dutremble adresse également ses remerciements aux personnes qui l'accompagnaient ce soir ainsi qu'à tous les administrateurs et employés de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel et en particulier à l'administrateur André Beaufort qui termine son mandat ce soir.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation en différé, 980 membres ont exercé leur droit de vote.

Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) : 96,12 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les quatre autres membres du conseil d'administration élus sont :

Pour le groupe A : Denis Cossette, Jean-François Côté et Cindy Tellier

Pour le groupe C : Sylvio Bouchard

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 2 mai 2023.

Gaétan Dutremble, président

Lyne Massé, secrétaire-adjoint